

Table des matières

1	La fin de l'historique ticket de métro se précise	1
2	Société du Grand Paris : imbroglio dans le nouveau métro	2
3	Brexit : Paris s'impose sur le continent européen	3
4	Budget 2019 : les ministères qui vont gagner et ceux qui vont perdre	5
5	La production industrielle recule depuis le début de l'année	7
6	Médicaments : l'exécutif veut faciliter la vie des industriels	8
7	Pour le géant de l'e-commerce chinois Ali Baba, la France est une caverne magique	9
8	Assurance-chômage : le gouvernement veut une allocation de longue durée	11
9	Bonus-malus sur les CDD : les branches professionnelles n'ont plus à négocier	12
10	Syndicats et patronat s'organisent pour riposter à Macron	14
11	« Les partenaires sociaux ont l'occasion de revenir dans la partie »	16
12	L'Assemblée s'empare du projet de révision constitutionnelle	17
13	Otan : et si Trump avait raison ?	19
14	Camille Grand : « Tous les alliés de l'Otan augmentent leurs dépenses de défense » ..	21

::: ILE-DE-FRANCE

LE FIGARO – 11/07/2018

1 La fin de l'historique ticket de métro se précise



Pour voyager dans les transports publics franciliens, l'emblématique ticket de métro en carton va être progressivement remplacé par deux nouvelles cartes Navigo.

[L'historique ticket de métro en carton vit ses derniers moments](#). Alors que Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, a programmé son arrêt de mort «à l'horizon 2021», une première étape sera franchie l'an prochain avec l'arrivée de deux nouveaux passes pour voyager dans les transports publics franciliens, selon Ile-de-France Mobilités.

Utilisé via la carte Navigo, le premier pass, baptisé «Navigo Liberté+» sera lancé en octobre 2019. Il permettra notamment de se déplacer en bus, métro, tram et RER dans Paris et de réaliser des correspondances bus-métro et tram-métro, avec un tarif pour chaque voyage correspondant au prix actuel en carnet. Il ne sera pas nécessaire de recharger ce pass, car il sera lié au compte bancaire de son propriétaire et le montant des trajets effectués sera prélevé directement.

Le deuxième pass, appelé «Navigo Easy» et plutôt dédié aux voyageurs occasionnels, permettra aux usagers de charger des titres de transport (tickets à l'unité ou en carnet, forfait Navigo jours, etc.). Cette carte sans contact sera lancée en avril 2019 et vendue au prix de 2 euros, hors trajets.

Un intérêt écologique

Par ailleurs, [à l'occasion du salon Vivatech qui s'est tenu fin mai](#), Valérie Pécresse avait annoncé l'expérimentation, à l'automne, de l'utilisation du smartphone pour acheter et valider son billet dans les transports en commun franciliens. Le service sera disponible pour tous à partir de l'été 2019. Ce projet, déjà annoncé en octobre dernier, s'inscrit dans le cadre de la modernisation engagée pour remplacer progressivement le billet magnétique par de «nouveaux supports sans contact comme le téléphone mobile», selon un communiqué commun des différentes parties prenantes (Ile-de-France mobilités, RATP, SNCF).

«Le ticket de métro n'est plus l'outil pour des transports intelligents. Par exemple, chaque année, 5 millions de tickets sont démagnétisés», expliquait récemment Valérie Pécresse. Plutôt que de faire la queue au guichet ou aux machines automatiques dans les stations, les voyageurs «pourront acheter des carnets de tickets et des forfaits mois / semaine n'importe où et n'importe quand», selon Hiba Farès, directrice chargée de «l'expérience client» à la RATP.

De son côté, Ile-de-France Mobilités défend l'intérêt écologique des nouveaux passes, qui éviteront de retrouver jetés dans la rue une partie des 550 millions de tickets de métro en carton utilisés chaque année. Ils «permettront de se substituer à la vente des tickets cartonnés et d'en réduire massivement le nombre», assure-t-on chez l'autorité organisatrice des transports franciliens.

LIBÉRATION – 11/07/2018

2 Société du Grand Paris : imbroglio dans le nouveau métro



Pierre Bédier, président du conseil départemental des Yvelines, pourrait être le prochain président de la Société du Grand Paris.

Les présidents des sept départements de la petite couronne soutiennent la candidature de leur homologue LR des Yvelines pour la présidence de la Société du Grand Paris. Même les deux de gauche. Paris n'a pas été convié au choix.

La Société du Grand Paris (SGP), chargée de construire les 200 kilomètres et les 67 nouvelles gares du futur métro Grand Paris Express, projet à 25 milliards, va-t-elle être présidée par Pierre Bédier ? Président LR du conseil départemental des Yvelines, peu concerné par les lignes du GPE et par ailleurs condamné en 2009 pour corruption et recel d'abus de biens sociaux, il confirme qu'il est bien candidat au poste. «*Les sept présidents des conseils départementaux voulaient présenter une candidature unique et l'accord s'est fait sur mon nom*», explique-t-il à *Libération*. Deux réunions auraient abouti à ce consensus, sans que Paris, qui est aussi un département, y soit convié.

Légitimer l'existence des départements

Stéphane Troussel, président socialiste de la Seine-Saint-Denis, et Christian Favier son homologue communiste dans le Val-de-Marne, auraient donc donné leur accord à cette candidature du meilleur ami de Patrick Devedjian. Pour quelle raison ? Sollicités par *Libération*, aucun des deux ne nous a répondu. «*C'est uniquement pour défendre l'existence des départements*», persifle un observateur. Ceux-ci sont en effet sous la menace d'une fusion dans la métropole du Grand Paris, évoquée par Emmanuel Macron durant sa campagne et figurant, fin 2017, dans les préconisations du préfet de région Michel Cadot sur la gouvernance. Dans ce cadre, tout ce qui peut légitimer l'existence des départements semble bon à prendre, surtout la présidence d'une boutique aussi en vue que la SGP.

Créée en 2010, la Société du Grand Paris est un établissement public d'Etat. Ce dernier a onze sièges au conseil de surveillance, tandis que les élus (maires, présidents des conseils départementaux, représentants de Paris et de la région) en ont dix. En principe, l'Etat fait le roi. Dans la réalité, une alternance de bon aloi a eu lieu. Premier titulaire, André Santini, maire UDI d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Deuxième : Jean-Yves Le Bouillonnet, maire socialiste de Cachan (Val-de-Marne). Ce dernier ayant démissionné en mars de sa fonction de maire pour des raisons de santé, son siège à la SGP est vacant depuis.

Personnage sulfureux

En droit et dans la réalité jusqu'à présent, c'est l'Etat qui donne son aval au choix d'un président. Après un rapport sévère de la Cour des comptes sur le projet de métro Grand Paris Express, un changement à la tête de l'équipe opérationnelle de la SGP et un nouveau calendrier, le gouvernement va-t-il adouber un personnage sulfureux, bien à la droite du parti Les Républicains, pour relancer la machine? Les patrons des départements peuvent se mettre d'accord sur qui ils veulent, rien n'empêche le gouvernement de préférer un autre profil d'élu. Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, serait sur les rangs.

[Sibylle Vincendon](#)

LES ECHOS – 11/07/2018

3 [Brexit : Paris s'impose sur le continent européen](#)



+VIDEO. Près de 3.000 transferts de financiers sont attendus en première vague dans la capitale. Après avoir remporté l'adhésion des grandes banques anglo-saxonnes, la place de Paris veut convaincre les géants d'Asie.

« Si vous n'avez pas voté pour le Brexit, votez avec vos pieds et franchissez la Manche », « Fatigué du brouillard ? Choisissez la France »*. Diffusées dans la langue de Shakespeare, et placardées sur des bus jusqu'aux berges de la rivière Avon à Bristol dans les semaines qui ont suivi le vote britannique, les campagnes de communication françaises ont fini par convaincre les financiers étrangers installés au Royaume-Uni.

Après la dizaine de « shows » Paris Europlace menés de New York à Tokyo et les [réformes fiscales du gouvernement](#), ce sont en effet quelque 3.000 banquiers qui s'appêtent à venir à Paris.

A neuf mois du déclenchement du Brexit, Paris est en voie d'atteindre la moitié de son objectif des 10.000 nouveaux emplois créés et a dépassé Francfort dans les intentions de transferts (1.770 annonces hors Deutsche Bank).

La « menace » de Deutsche Bank écartée

Outre-Rhin, la principale « menace » pour Paris a, il est vrai, été écartée. Le géant allemand Deutsche Bank qui avait laissé entendre à l'été 2017 qu'il pourrait transférer jusqu'à 4.000 emplois sur le continent, principalement à Francfort et Berlin, est revenu officiellement sur sa position : les transferts se compteront plutôt en centaines, et ce pour l'ensemble des villes de l'Union.

L'amélioration du climat politique français et, a contrario, les interrogations autour de la stabilité allemande, ont aussi convaincu les géants anglo-saxons de réinvestir un peu plus Paris. [JP Morgan](#) a revu ses objectifs de transfert de 60 à 200 personnes dans la capitale, [Goldman Sachs](#) se dit prêt à doubler la taille de ses équipes à Paris, [Morgan Stanley](#) compte les gonfler de 66 %, Citi fait de la capitale française son hub européen en [banque d'affaires](#), tandis que Wells Fargo va s'y renforcer.



Et les [rumeurs](#) vont bon train sur [Bank of America Merrill Lynch](#) : « la banque rencontre des difficultés à recruter à Francfort et pour cette raison prévoit de renforcer son hub de Paris, qui dispose des talents, au-delà des 400 initialement prévus », veut-on croire fermement à Paris. Ce ne serait ainsi plus une bonne centaine de banquiers qui arriveraient dans la capitale, mais plus de 600. « Nous anticipons qu'une majorité de postes affectés par le Brexit soient transférés en France », a fait savoir en mai le groupe, qui a loué plus de 10.000 mètres carrés rue La Boétie à Paris, un nombre plus faible devant rejoindre l'Irlande, l'Allemagne et d'autres pays où la banque est présente.

Londres indétrônable

La place de Paris veut maintenant séduire l'autre poids lourd mondial de la finance. « Notre objectif est de convaincre les grands groupes bancaires asiatiques et notamment chinois de l'attractivité de la place de Paris comme hub européen », indique Arnaud de Bresson, le délégué général d'Eurolplace.

Après la banque sino-britannique [HSBC](#), qui la première a annoncé le transfert de 1.000 emplois dans la capitale, Eurolplace a conquis un autre ambassadeur : Standard Chartered. L'état-major de la banque britannique qui tire l'essentiel de ses revenus d'Asie est venu fin mai fêter au musée Guimet son implantation de plein exercice en France. L'entité, qui a absorbé à cette occasion ses entités en Espagne et en Italie, va doubler de taille. A quelques mètres, place Léna, le groupe japonais Nomura a

aussi décidé d'accroître de plus de 66 % ses équipes. La banque dirigée en France par Jérôme Calvet comptera ainsi une centaine de financiers au total.

Mais si dans cette bataille, la City perd quelques milliers d'emplois, le poumon financier de l'Europe continuera d'en afficher... quelques dizaines de milliers de plus que ses rivales continentales.

* « *If you didn't vote for Brexit, vote with your feet !* », « *Tired of the fog ? Choose France* »

VIDEO. Finance : quelle place pour Paris après le Brexit ? L'analyse de Stéphane Boujnah, président du directoire d'Euronext // <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0301929462272-brexit-paris-simpose-sur-le-continent-europeen-2191377.php>

L'Europe financière post-Brexit commence à peine à se dessiner // <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/0301936357087-leurope-financiere-post-brexit-commence-a-peine-a-se-dessiner-2191367.php>

Anne Drif

∴ ÉCONOMIE

LES ECHOS – 11/07/2018

4 Budget 2019 : les ministères qui vont gagner et ceux qui vont perdre



Joël Giraud, le rapporteur général du Budget à l'Assemblée, montre dans un rapport que 13 missions verront leurs crédits baisser, tandis que 15 autres auront une progression. Le déficit public pourrait remonter à 2,6 % de PIB en 2019 si la croissance devait plafonner à 1,7 %.

Le budget 2019 commence à pointer le bout de son nez. Les députés de la commission des Finances ont lancé ce mardi avec le débat d'orientation sur les finances publiques la procédure qui doit aboutir au vote à l'automne du délicat projet de loi de finances pour l'an prochain. Un galop d'essai, avant une séance jeudi devant l'hémicycle où Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, et Bruno Le Maire, le ministre des Finances et de l'Économie, [devront préciser les intentions gouvernementales notamment en matière d'économies budgétaires](#). Ce n'est qu'ensuite que Matignon enverra à chaque ministre les lettres plafonds fixant les crédits par mission.

Pour le moment, le [gouvernement refuse jalousement de dévoiler ses cartes](#) , et Joël Giraud, le rapporteur général du Budget LREM, a regretté dans un rapport dévoilé ce mardi « *une absence d'éléments précis étayant à ce stade les mesures de maîtrise de la dépense de l'Etat* ». Une situation fustigée par Eric Woerth, le président LR de la commission des Finances, qui a critiqué « *un gouvernement qui passe à côté d'un moment* » important pour le débat budgétaire.

Variations contrastées selon les ministères

Certains éléments sont toutefois connus. Les dépenses de l'Etat pilotables (celles hors charge de la dette et contribution au budget européen) sont censées voir leur hausse limitée à 1,6 milliard d'euros en 2019 par rapport à 2018. C'est une évolution trois fois moindre comparée à celle enregistrée pour cette année par rapport à 2017 (+5,1 milliards). Le fameux « *ralentissement de la croissance de la dépense* » [vanté lundi par Emmanuel Macron au Congrès](#) , qui aura toutefois des effets contrastés selon les ministères.

Dans son rapport, Joël Giraud relève ainsi que « *les plafonds de crédits de 13 missions diminueront entre 2018 et 2019* » quand ceux « *de 15 missions augmenteront* ». Dans les ministères qui vont le plus souffrir, il y a [les attendus « Travail et emploi » \(-15 %, avec une nouvelle baisse des emplois aidés\) et « Cohésion des territoires » \(-9 % avec une nouvelle réforme des APL\)](#) , mais aussi l'Agriculture (-9 %). A contrario, la Justice (+4 %), la Défense (+5 %), et la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances » (+10 %, avec les revalorisations de la prime d'activité et de l'allocation adulte handicapé) n'auront pas trop à se plaindre. Le budget de la Recherche augmentera de 2 % et celui de l'Enseignement scolaire de 1 %.

Hypothèses en matière de croissance

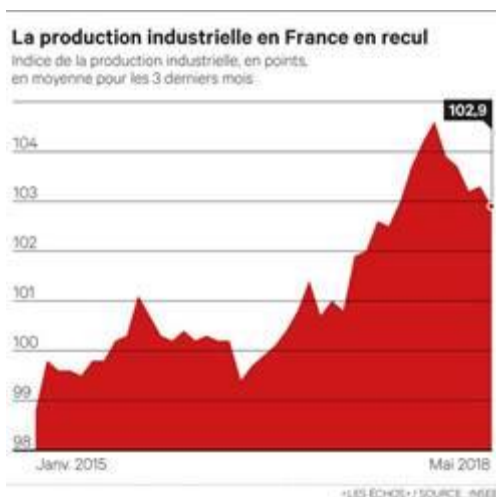
Dans le débat budgétaire qui s'ouvre, le gouvernement devrait également être interpellé sur ses hypothèses en matière de croissance. Il a ainsi décidé de maintenir son objectif de 2 % en 2018 et 1,9 % en 2019, alors même que le coup de [mou](#) constaté au début de l'année a poussé [l'Insee à revoir à la baisse ses prévisions à 1,7 % cette année](#) . Pour Joël Giraud, l'horizon visé par Bercy reste « *atteignable* », mais par prudence il a malgré tout calculé l'impact d'un ralentissement de la croissance sur le déficit public, prévu à 2,3 % de PIB cette année et l'an prochain par l'exécutif. « *La cible de déficit public pour 2019 pourrait être relevée à 2,6 % du PIB en cas de fléchissement de la croissance à 1,7 % en 2018 et 2019* », estime le rapporteur général du Budget.

Le Maire met les chambres de commerce au pied du mur // <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301953946572-le-maire-met-les-chambres-de-commerce-au-pied-du-mur-2191205.php>

Renaud Honoré

LES ECHOS – 11/07/2018

5 La production industrielle recule depuis le début de l'année



La production manufacturière s'est repliée de 0,6 % en mai et l'industrie devrait de nouveau détruire des emplois en 2018.

Le rebond de l'industrie française a-t-il déjà fait long feu ? Depuis le début de l'année, la production industrielle, en tout cas, se replie. [En mai, la production manufacturière](#), qui ne prend pas en compte le raffinage de pétrole, l'énergie et la construction, a reculé de 0,6 %, a indiqué mardi l'Insee. Depuis janvier, la baisse atteint 1,7 %. Les grèves du printemps ont pu peser sur l'activité, mais cela n'est pas la seule explication. Le pic d'activité du quatrième trimestre de 2017 semble passé.

Baisse du pouvoir d'achat

C'est aussi le cas dans d'autres pays en raison des tensions commerciales qui minent le moral des industriels, notamment allemands. D'autres facteurs jouent. Les contraintes d'offre, comme les difficultés de recrutement, peuvent parfois limiter la production. Surtout, dans l'Hexagone, l'activité a en partie freiné avec la hausse des taxes sur les carburants, le tabac et la hausse de la CSG. Ces décisions, couplées à la progression du prix du pétrole, [ont grevé le pouvoir d'achat des ménages de 0,6 point au premier trimestre](#). Mécaniquement, la conséquence s'en fait sentir sur l'industrie française et sur l'économie globalement. [La Banque de France](#) table désormais sur une progression de seulement 0,3 % du PIB au deuxième trimestre.

Déficit commercial des biens manufacturés en baisse

Alors que l'industrie n'avait pas détruit d'emplois l'an passé - une première depuis 1999 -, elle se remettrait cette année à perdre des postes. [L'Insee table ainsi sur 6.000 destructions d'emplois en 2018](#), sans toutefois prendre en compte l'intérim, qui, lui, devrait progresser. Conséquence de ce « coup de mou », [le climat des affaires](#) dans l'industrie a reculé de 4 points depuis son plus haut en dix-sept ans atteint en janvier dernier. A 110 points, il reste cependant largement au-dessus de sa moyenne de long terme.

Cela incite à relativiser les difficultés actuelles. D'autant que [le déficit commercial hors énergie, matériel militaire et agriculture](#) a tendance à se réduire un peu depuis le début de l'année. De janvier à mai 2018, le déficit commercial des produits manufacturés a atteint 17 milliards d'euros, contre 19 milliards au cours de la même période de 2017. L'amélioration est certes lente, mais il y a peut-être une lueur au bout du tunnel.

Guillaume de Calignon

6 Médicaments : l'exécutif veut faciliter la vie des industriels



Le Premier ministre a dévoilé des mesures pour l'attractivité de la France devant le conseil stratégique des industries de santé. Les délais pour autoriser les essais cliniques et fixer un prix définitif vont être comprimés.

Il va falloir rattraper le temps perdu. Le Premier ministre Edouard Philippe a pris la parole mardi devant le conseil stratégique des industries de santé (CSIS), pour présenter des mesures favorables aux industries du médicament et du dispositif médical. Ces dernières années, le tissu industriel français a eu tendance à se contracter autour des médicaments de synthèse arrivés à maturité, alors que nos voisins européens attiraient les produits les plus innovants, les médicaments biologiques et les thérapies géniques.

Partant de ce constat, l'exécutif veut donner un signal positif en rendant le cadre plus attractif pour les essais cliniques, la production et la commercialisation des nouveaux médicaments, notamment les traitements innovants comme les nouvelles thérapies individualisées du cancer (CART). « *J'ai entendu vos attentes* », a déclaré Edouard Philippe à l'attention des entreprises présentes. « *On doit faire beaucoup mieux. Ce 8ème CSIS doit faire date, et inverser la vapeur* », a-t-il ajouté. « *Ce CSIS jette les bases d'une transformation en profondeur du dialogue entre l'Etat et l'industrie* », a reconnu Patrick Errard, le président du syndicat du secteur (LEEM), en saluant « *des annonces concrètes* » et « *une feuille de route durable* ».

Revenir dans les clous des 180 jours

Ce signal passe d'abord par une réduction [des délais, très critiqués par les industriels](#) : le gouvernement promet une accélération des procédures administratives. Les délais médians pour démarrer un essai clinique devront être abaissés à moins de 45 jours à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), contre 51 aujourd'hui, et moins de 60 jours devant les Comités de protection des personnes (CPP), contre 85 aujourd'hui, sauf pour les thérapies innovantes.

Quant à l'accès au marché, qui passe par une évaluation par la Haute autorité de santé et la négociation du prix avec le Comité économique des produits de santé, il devra revenir aux 180 jours préconisés par l'Union européenne au lieu des 275 jours actuels pour un médicament non générique et plus de 500 jours pour un dispositif médical. Une vraie gageure qui suppose des réorganisations. L'ANSM a déjà revu ses procédures, recruté une dizaine de personnes et a gagné 9 jours en un an. Une proposition de loi prévoit en outre la désignation des CPP en fonction de leur compétence et non plus d'un tirage au sort.

Des investissements en France

Par ailleurs, un soin particulier sera apporté aux thérapies cellulaires, des produits de pointe rares et onéreux dont les demandes d'autorisations d'essais cliniques seront traitées prioritairement (30 à 45 jours). Une annonce bienvenue alors que plusieurs entreprises veulent pouvoir tester, produire et commercialiser leurs produits dans l'Hexagone.

Enfin, plusieurs mesures ont été prises pour élargir les recours aux [autorisations temporaires d'utilisation \(ATU\)](#), qui permettent aux patients d'accéder aux traitements avant l'AMM et l'obtention du prix. Désormais applicables aussi aux extensions d'indications, [comme l'ont révélé «Les Echos » lundi](#), les ATU seront utilisables pour les dispositifs médicaux innovants tels que les lecteurs de glycémie ou les orthèses du futur.

Dans ce contexte, différents laboratoires ont voulu marquer leur approbation en choisissant cette date pour annoncer des investissements en France. Sanofi va doubler sa participation dans deux fonds destinés à l'innovation, Merck MSD investira 80 millions d'euros d'ici à la fin de l'année notamment dans une soixantaine d'essais cliniques et dans les données de santé (10 millions d'euros). De son côté Novartis a annoncé qu'il avait signé avec Cell4Cure, filiale du LFB pour produire dans l'Essonne pour l'Europe, ses traitements personnalisés du cancer comme Kymriah. Et Celgene qui va débiter un essai clinique avec un même type de produit, entend multiplier par deux son investissement en recherche clinique au cours des trois prochaines années.

Les principales mesures :

- Réduction de 5 mois des délais administratifs, des essais cliniques à la commercialisation.
- Mise en oeuvre du dispositif du « mandataire unique », facilitant l'exploitation économique des idées des chercheurs et les coopérations public-privé.
- Accès facilité aux données de santé pour les entreprises, enrichissement des bases avec des données en vie réelle.
- Lancement du fonds de capital-risque Innobio II avec Bpifrance et Sanofi.
- création d'un pôle d'excellence mondial en biotechnologies.
- Régulation du chiffre d'affaires du médicament remboursable sur trois ans, via une seule enveloppe budgétaire.
- Lancement de travaux sur l'instauration de la « Valeur thérapeutique relative », à la place du mécanisme actuel d'évaluation des produits de santé.

Olivier Brandicourt, directeur général de Sanofi : « Les mesures du gouvernement sont très encourageantes » // <https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/0301954022758-olivier-brandicourt-les-mesures-du-gouvernement-sont-tres-encourageantes-2191234.php>

Solveig Godeluck et Catherine Ducruet

L'OPINION – 11/07/2018

7 Pour le géant de l'e-commerce chinois Ali Baba, la France est une caverne magique



Le géant du e-commerce chinois veut puiser dans les marques et les destinations touristiques françaises pour être toujours plus puissant sur son marché local

En 18 ans, le groupe chinois Alibaba s'est imposé comme un des géants mondiaux du e-commerce. En Chine, il détient près de 90 % du marché et a évincé la plupart de ses concurrents. L'an passé, Alibaba a enregistré 10,2 milliards de dollars de bénéfices. En janvier 2018, on comptait 770 millions d'internautes en Chine, dont 515 millions de clients sur les plateformes Alibaba. Le groupe est présent dans plus de 200 pays.

« Vu de Chine, l'Europe, et à plus forte raison la France et ses 66 millions d'habitants, sont minuscules. Surtout si on la compare aux 650 millions de consommateurs potentiels d'Asie du Sud-Est ou au milliard d'Indiens qu'Alibaba veut conquérir ». Sébastien Badault, le directeur d'Alibaba France, a pris la tête de la filiale lors de sa création, il y a deux ans et demi. Et contrairement à ce que l'on peut imaginer intuitivement, le travail de cet ancien de chez Google et Amazon n'est pas d'installer localement les différentes places de marché d'Alibaba (Tao Bao, TMall, TMall Global ou Pavillon, destiné au luxe). Pas de conquête de parts de marché au bulldozer. « On ne peut pas tout faire », s'amuse Sébastien Badault. La stratégie d'[Alibaba](#) est toute autre !

La trentaine de personnes que compte son équipe est plutôt en train d'explorer les ressources commerciales françaises. Certes, le groupe est déjà présent avec une offre internationale, Ali Express, qui met en rapport des marchands chinois et des consommateurs américains, russes, espagnols, brésiliens ou français... Mais on est très loin des mastodontes que sont Amazon, Fnac ou CDiscount sur le marché Français. Alibaba considère plutôt l'Europe, et singulièrement la France, comme une caverne magique destinée à combler les rêves des Chinois ! Un fantastique réservoir à rêves et à produits pour des consommateurs insatiables. « Ils sont attachés aux logiques de marques et le shopping revêt toute une dimension sociale, avec partage des informations, notations... Ils font en moyenne sept passages sur le site TMall chaque jour, et y restent au total une demi-heure ! » s'étonne Sébastien Badault.

Insatiables shoppers. Dans ces conditions, il faut [nourrir cette fringale de shopping](#). « Alibaba veut surtout faire du sourcing en Europe. TMall Global, notre plateforme dédiée aux marques extérieures sur le marché chinois, est l'interface entre le désir des consommateurs chinois de découvrir sans cesse des nouveautés – notamment françaises, car leur image est excellente – et le souhait des entreprises hexagonales de se lancer sans trop de risques en Chine, détaille le directeur général d'Alibaba France. [C'est même abordable pour une PME](#) ». D'ailleurs ce chemin a été emprunté par 250 marques, parmi lesquelles Petit Bateau ou les cosmétiques Filorga. Pour une centaine de milliers d'euros, elles peuvent avoir une boutique en ligne dédiée à leurs couleurs, avec leurs prix, dans TMall Global. Elles bénéficient aussi d'un accompagnement logistique pour diffuser leur gamme, d'une aide pour identifier les bons partenaires. Pas besoins d'équipe ou de bureaux sur place. Pas de barrières culturelles à affronter. Une bonne organisation en France suffit, selon Sébastien Badault.

Eldorado du luxe. Il y a dix mois, Alibaba a également lancé Luxury Pavillon, une [plateforme haut de gamme dédiée aux marques de luxe](#). Baccarat, Givenchy, Guerlain, Hennessy, entre autres, y ont déjà leur espace. Les 100 000 clients qui y font leurs courses sont jeunes (un sur trois à moins de 30 ans), cooptés et ils raffolent des services associés, comme la conciergerie... [Ils y dépensent en moyenne 159 000 dollars par an chacun !](#)

Et si la consommation à l'européenne fait rêver, la destination touristique aussi. C'est d'ailleurs le deuxième axe de développement d'Alibaba sur le continent. « La France est une destination de rêve pour les touristes chinois. D'ailleurs, en 2017, ils ont été la première nation extracommunautaire à visiter la France, devant les Américains ou les Japonais. Et encore, ils n'étaient que 2,3 millions... Le potentiel est énorme, puisque seulement un chinois sur dix possède un passeport ! » L'augmentation globale du niveau de vie permet aux classes moyennes de voyager et Alibaba a décidé de s'emparer de ce marché à la croissance phénoménale. Il a lancé, en 2016, Fliggy (adaptation anglaise de son nom chinois qui signifie « cochon volant ») une *market place* consacrée aux voyages.

« Nous voulons pousser la destination France en permettant aux touristes de planifier leur voyage très à l'avance en fonction des informations que nous détenons par ailleurs sur leur CSP et leurs moyens. Nous avons signé des accords avec des opérateurs comme Quatre Roues sous un parapluie, pour offrir des possibilités clés en main ». Corollaire : Alibaba fait un travail commercial en profondeur pour inciter les commerçants à intégrer la solution de paiement Alipay à leurs terminaux. Les Galeries Lafayette, le Printemps ou Citadium l'ont déjà fait, espérant profiter de ce trafic qualifié dans leurs rayons.

[Emmanuelle Ducros](#)

::: SOCIAL

LES ECHOS – 11/07/2018

8 Assurance-chômage : le gouvernement veut une allocation de longue durée



+ VIDEO. La ministre du Travail a déposé ce mardi un amendement à son projet de loi. Il permettrait aux partenaires sociaux de négocier une allocation-chômage allant au-delà de 24 mois.

Après la révolution copernicienne de [l'apprentissage](#) et [le big bang de la formation professionnelle](#), le gouvernement veut désormais renverser la table de l'assurance-chômage. Emmanuel Macron l'a clairement indiqué lundi [devant le Congrès](#) en invitant [syndicats et patronat à renégocier les règles de l'Unédic rapidement](#). Cette invitation n'a pas tardé à prendre une tournure plus précise.

Profitant de l'examen au Sénat du [projet de loi Avenir professionnel](#), le gouvernement a déposé ce mardi un amendement ouvrant la possibilité aux partenaires sociaux de mettre en place une allocation de longue durée, « dans le cadre d'une nouvelle articulation entre assurance et solidarité ». Cette allocation « *irait au-delà des deux ans prévus actuellement* », a précisé Muriel Pénicaud. En clair, elle remplacerait l'actuelle allocation de solidarité spécifique (ASS), versée aux chômeurs en fin de droits et payée par l'impôt.

Réunion informelle mercredi

Est-ce la porte ouverte à une dégressivité des droits au chômage ? Ou à une indemnisation forfaitaire réduite, mais plus longue ? « *Au moment même où l'emploi repart, où il y a beaucoup de perspectives et où l'on crée des emplois, il y a néanmoins un chômage de longue durée sur lequel les partenaires sociaux pourraient avoir envie de faire quelque chose* », a simplement ajouté la ministre du Travail.

Nul doute que le sujet figurera en bonne place de la réunion informelle, ce mercredi matin, entre les leaders des syndicats et du patronat. S'estimant déconsidérés, ils veulent [reprendre la main en matière d'agenda social](#). En les appelant à renégocier les règles de l'Unédic, jugées responsables de [la multiplication des CDD courts](#), Emmanuel Macron a répondu en partie à leur appel. Quitte pour sa ministre du Travail à devoir opérer un virage sur l'aile.

Un revirement qui interpelle

Muriel Pénicaud a dû admettre au Sénat que le texte qu'elle a défendu jusque-là ne comportait que des « dispositions » en matière d'assurance-chômage. Loin de la « réforme systémique [...] globale et cohérente » nécessaire pour lutter contre la précarité professionnelle.

Ce revirement continue d'interpeller syndicats et patronat. Beaucoup y voient une preuve de plus que le gouvernement n'est pas prêt à appliquer ce qu'il a promis, [le bonus-malus sur les CDD](#) notamment. Dans ce contexte, certains ont peur de se faire piéger. « Cela peut être une façon pour Macron de nous faire porter la responsabilité de mesures coercitives de retour à l'emploi. Il chute dans les sondages, ce n'est pas le moment pour lui de prendre des mesures impopulaires », décrypte un responsable patronal.

Quatre mois pour aboutir

Une chose est sûre, si patronat et syndicats acceptent de négocier, ce sera en se conformant à un document de cadrage, selon la volonté d'Emmanuel Macron. Ils auront quatre mois pour aboutir, selon l'amendement déposé ce mardi au Sénat. Ce document sera élaboré après une concertation préalable, mais le gouvernement entend bien y mettre des objectifs financiers précis.

« Nous n'allons pas négocier la longueur de la chaîne et le poids du boulet », prévient Pascal Pavageau, le leader de FO, décidé à défendre le modèle assurantiel de l'Unédic.

« Si on doit repenser le marché du travail et notamment l'incitation à la reprise de l'emploi, il faut l'envisager de manière large. Et ne pas se contenter d'améliorer à la marge ce qui a été fait en 2017 », explique aux « Echos » [Geoffroy Roux de Bézieux](#), le nouveau président du Medef. C'est bien l'intention de l'exécutif, qui a en tête une réforme structurelle. Avec ou sans les partenaires sociaux.

VIDEO. Que représentent les prestations sociales en France ? // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301953172520-assurance-chomage-le-gouvernement-veut-une-allocation-de-longue-duree-2191218.php>

Alain Ruello, Marie Bellan

LES ECHOS – 11/07/2018

9 Bonus-malus sur les CDD : les branches professionnelles n'ont plus à négocier



En demandant aux partenaires sociaux une nouvelle négociation sur l'assurance-chômage, le chef de l'Etat met fin aux discussions sur le sujet que devaient conduire les branches professionnelles.

Elles n'avaient pas vraiment commencé. Et elles ne sont près d'aboutir. Les négociations dans les branches professionnelles sur le [bonus-malus des CDD](#) ont été reléguées aux oubliettes par le discours du chef de l'Etat lundi devant [les parlementaires réunis en Congrès](#). En demandant aux partenaires sociaux [d'ouvrir une négociation sur l'assurance-chômage](#) pour « inciter à la création d'emplois de

qualité », Emmanuel Macron a remis le sujet de la lutte contre la précarité entre les mains des syndicats et du patronat. Les branches professionnelles, dont la plupart n'avaient pas commencé les discussions avec les syndicats, vont pouvoir refermer le dossier avant même de l'avoir ouvert.

Emplois précaires

Mais cela ne veut pas dire que l'exécutif renonce à traiter le sujet. « *A côté de ceux qui bénéficient de contrats stables, une part croissante de nos concitoyens, souvent moins qualifiés, plus fragiles, est de plus en plus condamnée à enchaîner [des emplois toujours plus précaires](#), de toujours plus courte durée. Comment peut-on se loger, élever une famille quand on enchaîne perpétuellement des contrats de quelques jours ?* », a pointé Emmanuel Macron.

Gagner du temps

En réalité, l'exécutif n'a jamais vraiment cru à la capacité des branches de trouver un accord sur le sujet. Tout juste reconnaît-on, à l'Elysée, l'intérêt de ces discussions pour « *montrer que chaque secteur a des spécificités de fonctionnement* ». Le fait de passer par les branches était surtout une façon de gagner du temps sur [un sujet délicat pour le patronat](#) qui était alors en pleine campagne pour la présidence du Medef.

Désormais, c'est aux partenaires sociaux au niveau national de trouver un accord pour lutter contre les comportements abusifs sans pénaliser les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du médico-social ou de l'événementiel qui ont besoin de recourir aux CDD pour faire face à des activités cycliques.

En seront-ils capables ? Pour les plus optimistes, la mission n'est pas impossible. « *Ce n'est pas parce qu'un sujet est sur la table depuis longtemps que les négociations ne peuvent pas aboutir à un moment. Prenons l'exemple de la flexisécurité. Les désaccords étaient très profonds entre syndicats et patronat, et pourtant, ils ont fini par trouver un accord en 2013* », souligne un membre de l'exécutif. Un accord qui, pour une bonne partie du patronat, a surtout créé [des contraintes](#) .

Marie Bellan

LE FIGARO – 11/07/2018

10 Syndicats et patronat s'organisent pour riposter à Macron



Les huit dirigeants des organisations représentatives vont parler «agenda social».

Ce mercredi, les huit dirigeants des organisations patronales et syndicales représentatives ([Geoffroy Roux de Bézieux pour le Medef](#), François Asselin pour la CPME et Alain Griset pour l'U2P d'une part ; Laurent Berger pour la CFDT, Philippe Martinez pour la CGT, Pascal Pavageau pour FO, François Hommeril pour la CFE-CGC et Philippe Louis pour la CFTC) ont rendez-vous à 8 heures au Conseil économique, social et environnemental (Cese), situé au Palais d'Iéna à Paris. Une réunion suffisamment rare pour être saluée.

Quel est l'objet de cette rencontre «exceptionnelle», comme la qualifie le patron de FO qui a lancé l'invitation? Primo, avancer sur la définition d'un «agenda social» propre aux partenaires sociaux, indépendamment des sujets imposés par l'exécutif. «L'idée, c'est quand même d'avoir à la rentrée un agenda social consistant et de qualité», a précisé samedi Muriel Pénicaud, la ministre du Travail. Secundo, «refonder les bases du paritarisme», après les velléités d'Emmanuel Macron de faire entrer l'État dans la gouvernance du régime d'assurance-chômage - l'Unedic est gérée depuis 1958 par les seuls partenaires sociaux - et de réformer le [système des retraites](#), dont celui des complémentaires depuis la même époque à la main des syndicats et du patronat.

Cette réunion, qui «est déjà un succès» pour Pascal Pavageau, ne devrait pas déboucher sur grand-chose. Geoffroy Roux de Bézieux, élu il y a une semaine à la tête du Medef, s'y rendra «pour faire connaissance et écouter ce que les autres ont à dire», explique son entourage. D'ailleurs, l'invitation lancée avant son élection avait été acceptée par Pierre Gattaz et le nouveau «porte-parole des entrepreneurs», comme il se définit lui-même, honore donc l'engagement de son prédécesseur. «Geoffroy Roux de Bézieux redira ce qu'il a dit pendant la campagne: il va voir si les partenaires sociaux sont capables de poser un diagnostic économique sur les mutations en cours qui pourrait ensuite déboucher sur une série de discussions plus officielles», rapporte un proche du président du Medef. On

est loin de l'établissement, à la fin de la réunion, d'un agenda social commun, voire d'une déclaration d'intention à écrire à huit mains...

«Chacun va arriver avec sa liste de courses et personne ne voudra aller plus loin», prédit d'ailleurs un expert en relations sociales, pour qui cette rencontre est un «joli coup de com qui restera sans lendemain». Et pour cause! Selon lui, «les partenaires sociaux sont tétanisés par le président qui surfe sur la réalité de leur démonétisation en dehors de l'entreprise. Ils sont incapables d'avoir une vision sur l'avenir et passent leur temps à discuter de leurs moyens».

Frénésie de réformes

Notamment depuis que le président de la République a renvoyé au niveau de l'entreprise, et un peu des branches, le dialogue social et la fabrication de la norme. «Il n'y aura plus de grande négociation interprofessionnelle, confirme un ancien de la CGT. Parce que Macron n'en veut pas et aussi parce que Roux de Bézieux et Berger n'y croient plus.»

Quoi qu'il en soit, tous critiquent la méthode Macron de réforme. Pour Pascal Pavageau, c'est «je pense donc tu suis» tandis que, pour Philippe Louis, le président de la République est un adepte du «passage en force à la loyale». Même Geoffroy Roux de Bézieux, plutôt satisfait de la politique pro-entreprise de l'exécutif, reconnaît avoir «du mal à suivre» la frénésie du chef de l'État. Une absence de considération - Macron ne croit pas aux corps intermédiaires et juge les partenaires sociaux comme des freins à la réforme - dont ils feront part à l'intéressé le 17 juillet, lors d'une rencontre organisée à l'Élysée.

«C'était une demande des syndicats», démène-t-on dans l'entourage du chef de l'État, comme pour minimiser l'événement. Au cours de cette réunion, le président parlera avec les dirigeants des «transformations» en cours et de «l'agenda des réformes» à venir. Et ce pour «jeter les bases d'un nouveau contrat social, celui du siècle qui s'ouvre», a-t-il précisé lundi au congrès. Pas sûr qu'un consensus se dégage.

Unedic: négociation à la rentrée

Dans un amendement [au projet de loi «avenir professionnel»](#) déposé mardi lors de l'examen du texte au Sénat, le gouvernement ouvre la porte à la création d'une allocation-chômage de longue durée. Il s'agit de revoir «l'articulation entre assurance et solidarité», précise l'exécutif, reprenant ici un thème défendu de longue date par... la CFDT.

Concrètement, l'indemnisation chômage pourrait aller au-delà des deux ans prévus par la loi et remplacer l'allocation de solidarité spécifique (ASS) dont peuvent bénéficier les personnes ayant épuisé leurs droits. Il reste que le diable se cache dans les détails. Le sujet devra être discuté à la rentrée dans le cadre d'une négociation entre syndicats et patronat sur de nouvelles règles de l'assurance-chômage qui devra respecter un document de cadrage gouvernemental.

François Moreau, Président de LHH-Altedia, le cabinet conseil en ressources humaines et communication de The Adecco Group : «Il ne faut pas rêver à un accord de fond majeur» // <http://premium.lefigaro.fr/social/2018/07/10/20011-20180710ARTFIG00363-francois-moreau-il-ne-faut-pas-rever-a-un-accord-de-fond-majeur.php>

[Marc Landré](#)

LA CROIX – 11/07/2018

11 « Les partenaires sociaux ont l'occasion de revenir dans la partie »



Geoffroy Roux de Bezieux, nouvellement élu à la tête du Medef, tentera d'engager le dialogue avec les partenaires sociaux lors de cette première rencontre.

Les principales organisations syndicales et patronales (1) se réunissent mercredi 11 juillet. Bernard Vivier, directeur de l'Institut supérieur du travail, décrypte l'intérêt d'une telle rencontre alors que le gouvernement donne l'impression de multiplier les réformes sans tenir compte des partenaires sociaux.

La Croix : Les principales organisations syndicales et patronales se réunissent à leur initiative, mercredi 11 juillet, pour la première fois depuis le début du quinquennat Macron. Que peut-il sortir d'une telle rencontre ?

Bernard Vivier : C'est une réunion très importante, grâce à laquelle les participants comptent envoyer un double signal. Le premier est adressé au gouvernement et au président de la République et consiste à réaffirmer le rôle des corps intermédiaires envers l'État. « *Nous existons et vous ne ferez rien sans nous*, disent-ils en substance avec cette rencontre. *Vous pourrez imposer des réformes, mais pas les installer.* »

Le deuxième message est interne. Les syndicats et les organisations patronales sont en perte de vitesse. Il y a trois fois moins de personnes syndiquées qu'il y a trente ans et les effectifs du Medef ont fondu depuis le nouveau décompte. Ces organisations ont donc besoin de se légitimer aux yeux de leurs adhérents, de rappeler leur importance. Cette opération est donc aussi centrée sur la vie syndicale.

Ce que vous décrivez, c'est l'objectif des participants. Mais ont-ils une chance de l'atteindre ? La CGT et le Medef peuvent-ils s'entendre et sortir avec un message fort ?

B. V. : Oui. En 2000 et 2001, patronat et syndicats ont beaucoup négocié sans la tutelle de l'État. Ils ont montré que leur légitimité ne venait pas d'en haut mais de leur volonté d'exister ensemble. C'est donc possible.

En ce qui concerne la CGT, je crois que son leader, Philippe Martinez, a compris cette nécessité de se renforcer. Je ne l'imagine donc pas rejeter cette rencontre à huit. Je sais d'ailleurs qu'une réunion préparatoire à la journée du 11 juillet s'est tenue entre les cinq organisations syndicales et qu'elle a été constructive.

Élu tout récemment président du Medef, Geoffroy Roux de Bezieux est le nouveau venu. Quel rôle peut-il jouer ? Quelle est sa conception du paritarisme ?

B. V. : Le Medef n'a pas encore fixé sa doctrine en la matière. Geoffroy Roux de Bezieux n'a pas la cote auprès des leaders syndicaux. Il a l'image du chef d'entreprise ultralibéral qui n'a même pas encore obtenu son diplôme premier niveau en relations sociales. Mais je crois qu'il en est conscient de cette difficulté et qu'il sait qu'il a intérêt à y remédier.

Ce travail devrait être engagé à l'occasion de cette première rencontre avec les partenaires sociaux. Je crois que lui aussi va se montrer constructif et engager le dialogue. Et puis, en tant que libéral, il compte bien ne pas laisser la main à l'État sur tous les sujets.

À vous entendre, on a le sentiment qu'un véritable tournant est possible. Qu'après avoir été absents des réformes, les partenaires sociaux vont reprendre la main et que la partie sera donc moins facile pour le gouvernement dans l'année qui vient...

B. V. : C'est difficile de savoir concrètement ce qui sortira de la réunion mais en tout cas, les huit organisations participantes ont l'occasion, mercredi, de revenir dans la partie après avoir été absents du tapis de jeu depuis des mois. En plus, une année de réforme a été menée, qui a entraîné une certaine usure du pouvoir – ce qui est normal. Mais la mère des batailles, c'est la prochaine, celle des retraites. »

Recueillis par Séverin Husson

::: POLITIQUE

LE FIGARO – 11/07/2018

12 L'Assemblée s'empare du projet de révision constitutionnelle



En commission, les députés ont enrichi ou déconstruit certains points de la réforme. Coup de projecteur sur les mesures envisagées.

La réforme constitutionnelle voulue par Emmanuel Macron arrive en séance publique à l'Assemblée, où elle est débattue depuis mardi. [C'est la vingt-cinquième révision du texte fondateur de la Ve République depuis 1958, la dernière réforme remontant à 2008.](#) Peu de mesures controversées y figurent.

L'opposition fourbit plutôt ses armes dans la perspective des deux autres textes de la réforme des institutions: les projets de loi organique et ordinaire en discussion à l'automne. Ils prévoient la baisse

d'un tiers du nombre de parlementaires et l'élection d'une partie des députés au mode de scrutin proportionnel. Retour sur les principaux objectifs du premier volet: le projet de loi constitutionnelle.

- **Supprimer la Cour de justice de la République**

Annoncée par Emmanuel Macron devant le Congrès en juillet 2017, [la suppression de la Cour de justice de la République \(CJR\)](#) vise à rendre les membres du gouvernement «responsables dans les conditions de droit commun». Créée en 1993, cette juridiction d'exception, composée de douze parlementaires en plus de trois magistrats de la Cour de cassation, juge les ministres pour des crimes et délits commis dans l'exercice de leurs fonctions.

- **Inscrire la Corse dans la Constitution**

«La Corse est une collectivité à statut particulier», devrait indiquer un nouvel alinéa prévu à l'article 72. «Une manière de reconnaître l'identité (de la Corse) et de l'ancrer dans la République», avait expliqué [Emmanuel Macron en février, lors de son déplacement sur l'île](#). Cette revendication des dirigeants nationalistes corses est la seule que le chef de l'État a retenue.

- **Donner plus d'autonomie aux collectivités territoriales**

La révision constitutionnelle prévoit d'instaurer un «droit à la différenciation» pour les collectivités territoriales. Il s'agit d'élargir leur liberté d'administration. Aujourd'hui, les collectivités peuvent déroger aux lois seulement pour un temps limité et à titre expérimental. La révision permettrait de favoriser ces expérimentations, sans pour autant qu'elles soient appliquées à tout le territoire.

- **Accélérer la fabrique de la loi**

Emmanuel Macron entend accélérer le processus d'adoption d'une loi. Des amendements pourraient être examinés uniquement en commission, alors qu'ils passent aujourd'hui devant la commission concernée puis en séance publique. Ensuite, la réforme limite les allers-retours des textes entre l'Assemblée nationale et le Sénat (la «navette parlementaire»), en supprimant une lecture par le Sénat. Afin de «mieux légiférer», une proposition de loi ou un amendement pourraient être jugés «irrecevables» s'ils sont sans «lien direct avec le texte» ou sans «portée normative» - en clair, s'ils ne fixent pas des règles et des sanctions en cas d'inexécution de ces règles. Enfin, les projets de loi «les plus importants» ou «les plus urgents» pourraient «bénéficier d'une inscription prioritaire à l'ordre du jour» par le gouvernement. Ces mesures représentent un «affaiblissement du Parlement» pour l'opposition.

- **En finir avec les présidents membres à vie du Conseil constitutionnel**

C'est une disposition symbolique: les anciens présidents ne pourront plus être membres de droit, à vie, du Conseil constitutionnel. Mais ceux ayant siégé au cours de la dernière année, comme Valéry Giscard d'Estaing, ne seront pas concernés.

- **Inscrire l'environnement dans l'article 1 de la Constitution**

C'est une petite victoire pour Nicolas Hulot. L'inscription devait initialement figurer à l'article 34 qui définit le domaine de la loi. [Mais l'exécutif a soutenu sa volonté d'inscrire la «préservation de l'environnement et de la diversité biologique» et la lutte «contre le changement climatique» parmi les principes de la République mentionnés à l'article 1. Au-delà du symbole](#), les ONG espèrent ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique sera systématiquement prise en compte lors de l'élaboration d'une loi.

- **Réformer le Conseil économique, social et environnemental (Cese)**

Le Conseil économique, social, et environnemental (Cese) apporte des avis sur les projets de loi à caractère économique, social ou environnemental, mais il est critiqué pour son coût et son inefficacité. Emmanuel Macron veut réduire de moitié le nombre de ses membres - pour passer de 233 conseillers à seulement 155 - et le transformer en une «Chambre de la société civile» qui ferait le

lien entre des personnalités issues de la société civile et le monde politique. Des députés de la majorité soutiennent l'appellation «Forum de la République» à travers un amendement.

• Permettre au président de répondre à l'opposition au Congrès

Devant le Congrès, lundi, Emmanuel Macron a déclaré avoir «demandé au gouvernement de déposer dès cette semaine un amendement au projet de loi constitutionnel». «Lors du prochain Congrès», il souhaite en effet «rester» dans la salle après son intervention, «non seulement pour écouter» l'opposition, «mais aussi pour (lui) répondre». Depuis 2008, «un débat» peut se tenir, mais «hors sa présence», précise l'article 18 de la Constitution.

Révision constitutionnelle : les élus LR refusent de «tomber dans le piège de Macron» //

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/07/10/01002-20180710ARTFIG00315-revision-constitutionnelle-les-elus-lr-refusent-de-tomber-dans-le-piege-de-macron.php>

[Loris Boichot](#), [Pierre Lepelletier](#) et [Mathilde Siraud](#)

::: INTERNATIONAL

L'OPINION – 11/07/2018

13 Otan : et si Trump avait raison ?



Le sommet de l'Alliance atlantique, mercredi et jeudi, devrait être dominé par la question du partage du fardeau financier entre les deux rives de l'Atlantique

Le sommet de l'Alliance atlantique se déroule mercredi et jeudi à Bruxelles, en présence des chefs d'Etat et de gouvernement, dont le président Trump, qui rencontrera Emmanuel Macron en tête-à-tête. Le président américain se rendra ensuite en visite officielle au Royaume-Uni puis il rencontrera le président russe Vladimir Poutine, lundi 16 juillet à Helsinki (Finlande).

Les chiffres sont cruels et [ils donnent raison à Donald Trump](#). Pas plus riches que l'ensemble des pays européens, les Etats-Unis dépensent deux fois plus que ces derniers pour la défense. Au sein de l'Otan, ce sont donc les contribuables américains qui payent une part non négligeable de la sécurité de l'Europe. Les Etats-Unis consacrent 3,57 % de leur Produit intérieur brut à leur défense, alors que ce chiffre n'est que de 1,45 % pour les 28 autres pays membres de l'Alliance atlantique - y compris le Canada, la Turquie et l'Islande, qui n'a pas d'armée. Vu de Washington, c'est d'autant plus rageant que la balance commerciale des Etats-Unis est déficitaire vis-à-vis du Vieux Continent.

Pour l'Amérique, cette situation n'est pas complètement sans avantage. Etre l'*hegemon* coûte cher, mais cela rapporte aussi que ce soit en termes de domination politico-diplomatique ou de contrats d'armements. Cela permet, par exemple, d'imposer l'achat de ses avions de combat : hier les F-16 et F-18, aujourd'hui [le F-35 qui équipera le Royaume-Uni, l'Italie, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, la Turquie et peut-être la Belgique](#), malgré les efforts de la France pour y placer le Rafale.

Pourtant Donald Trump n'a pas forcément tort lorsqu'il met la question du « partage du fardeau » sur la table du Conseil de l'Atlantique Nord, l'instance suprême de l'Otan. Les débats sur le « burden sharing » sont aussi vieux que l'Alliance (1949) et l'actuel hôte de la Maison Blanche ne fait qu'y ajouter sa propre touche. Elle est brutale. Jugeant, hier, l'Otan « obsolète », il considérerait désormais que « les pires ennemis de l'Amérique sont parfois ses soi-disant alliés », et refuse d'être « le con (« schmuck ») qui paye l'addition ». Ce faisant, il sème la panique de l'autre côté de l'Atlantique où l'on vit tranquillement sous le parapluie américain. Face à une menace russe sans doute surestimée : les dépenses militaires de l'Otan sont 15 fois supérieures à celle de la Russie. C'est la même différence qu'entre la France et le Danemark...

Depuis 2014, les Européens font des efforts pour rééquilibrer l'effort entre les deux rives de l'Atlantique. [Sommés d'accroître leurs dépenses militaires lors du sommet de l'Otan au Pays de Galles en 2014](#), ils avaient alors accepté de « chercher à se rapprocher dans les dix années à venir des 2 % » de leur PIB, tout en consacrant « au moins 20 % » de ces crédits « à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement ». Au cours des quatre dernières années, leurs budgets sont repartis à la hausse. Encore faut-il dépenser à bon escient : à quoi sert d'avoir 1,4 million de militaires en Europe (hors Turquie) si l'on ne peut pas en envoyer un millier en Afrique au coup de sifflet ? En 2017 seuls trois pays étaient au-dessus de 2 % : la Grèce malgré son désastre économique, le Royaume-Uni et la petite Estonie - la Pologne étant repassée sous la barre à 1,99 %.

Allemagne dans le collimateur. Avec [la loi de programmation militaire adoptée le 28 juin dernier](#), la France (1,79 % en 2017) devrait atteindre cet objectif de 2 % en 2025, comme s'y est engagé le président Macron. A condition que le prochain quinquennat confirme la forte hausse du budget attendue après 2022. « Beaucoup de pays riches, comme le Danemark (1,17 %) ou les Pays-Bas (1,15 %) ne font pas assez d'efforts », constate-t-on au siège de l'Otan à Bruxelles. Avec 0,9 %, la Belgique est quasiment bonne dernière, juste devant le richissime mais minuscule Luxembourg (0,46 %).

C'est évidemment l'Allemagne qui est dans le collimateur de Donald Trump. Avec 1,24 % de son PIB pour la défense, elle a légèrement remonté depuis 2014, mais elle est loin du compte. D'autant que Berlin refuse de tenir l'engagement de 2 % à l'horizon 2024. A la tête de la première économie de l'UE, Angela Merkel s'est simplement engagée sur le chiffre de 1,5 % à cette date. C'est le fruit d'un laborieux compromis entre les deux partenaires de la coalition CDU-SPD, mais aussi entre le ministère des finances et celui de la défense, sur fond d'[un grand scepticisme de l'opinion publique face aux crédits militaires](#). « Nous sommes trop riches pour dépenser 2 % » : c'est en substance l'argument avancé par les Allemands, selon un proche du dossier. Le message passe évidemment très très mal à Washington, où le Pentagone vient de faire fuiter des études envisageant de transférer vers la Pologne ou d'autres pays à l'Est une partie des 35 000 militaires américains toujours présents en Allemagne...

Equilibre politique. Certes, vu le poids du PIB allemand, une augmentation d'un dixième de point équivaut à mettre au pot environ trois milliards de plus par an. L'équivalent du budget militaire de la République Tchèque ou du Portugal... Un effort supplémentaire permettrait de remettre en état [l'armée allemande qui souffre de graves problèmes](#). Ainsi, au début de l'année, aucun de ses sous-marins n'était en état de prendre la mer. Mais une forte hausse des crédits militaires allemands pourrait mettre à mal l'équilibre politique avec la France. A Paris, la question est taboue. Du moins en public, car en privé de nombreux responsables politiques, industriels ou militaires, s'en inquiètent. En investissant plus massivement dans la défense, l'Allemagne pourrait prendre le *leadership* en matière de capacités et de technologies militaires. D'autant qu'elle a développé le concept de « nation cadre » (*Framework Nation Concept*) qui permet d'intégrer les armées des pays voisins avec la sienne, sur une base bi- ou trilatérale. Faute de moyens, celui-ci reste encore modeste.

Face à l'attitude agressive de Donald Trump, la France se retrouve sur le fil du rasoir. D'un côté, elle pourrait s'enorgueillir de son rôle de « bon élève » de l'Otan et fidèle alliée de l'Amérique, engagée « résolument », comme disent les militaires, vers l'objectif des 2 % tout en disposant d'une armée très opérationnelle. Mais ce serait alors renvoyer l'Allemagne à ses insuffisances... Pas très opportun. Il est tout aussi difficile de soutenir complètement Berlin contre les pressions de Donald Trump alors que Paris souhaite, comme Washington, une Allemagne plus engagée en matière de défense... tout en craignant les conséquences d'un redressement militaire allemand pour l'industrie d'armement française. Joli casse-tête. D'où le souhait, exprimé sous forme de vœu pieux par un diplomate proche du dossier : « Le

partage du fardeau doit être traité de manière constructive et apaisée. Il ne faut pas qu'il devienne un sujet de différent transatlantique ». Pas certain que Donald Trump l'entende de cette oreille.

[Jean-Dominique Merchet](#)

LES ECHOS – 11/07/2018

14 Camille Grand : « Tous les alliés de l'Otan augmentent leurs dépenses de défense »



Camille Grand, ancien directeur de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), est depuis octobre 2016 secrétaire général adjoint de l'Otan en charge des investissements de défense.

Camille Grand, secrétaire général adjoint de l'Otan, se veut rassurant sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe sur les questions de défense.

L'Organisation militaire qui unit les puissances occidentales n'est pas en danger, selon le secrétaire général adjoint de l'Otan. [Les critiques répétées du président américain](#) Donald Trump sur l'implication financière insuffisante des pays européens sont plutôt justifiées, selon lui, et ne devraient pas dégénérer en une confrontation ouverte. Le renforcement de l'Europe de la défense, complémentaire de l'Otan, serait également bien accepté outre-Atlantique, à condition qu'elle reste complémentaire dans ses développements.

L'Otan peut-elle surmonter la tension entre les Etats-Unis, l'Europe et le Canada ?

Ce n'est pas la première fois que l'Alliance atlantique connaît des tensions entre ses Etats membres. C'est arrivé avec le départ de la France des structures militaires intégrées dans les années 1960, puis au moment des décisions de déploiement des euromissiles dans les années 1980, et plus récemment lors de la guerre en Irak, en 2003. Mais les Alliés ont toujours su surmonter ces débats et il ne faut pas dramatiser ces tensions, d'autant plus que, sur les dossiers de fond, l'Otan avance et s'adapte.

Certes, il y a aujourd'hui de vrais désaccords transatlantiques, mais sur des sujets extérieurs à l'Otan, comme sur le changement climatique, [les questions de commerce international](#) ou l'Iran. Ce ne sont pas des sujets sur l'agenda, quotidien ou régulier, de l'Otan.

Le président Trump ne cesse de critiquer l'Otan...

Malgré les critiques adressées aux Alliés par le président Trump, il y a aux Etats-Unis un consensus assez large sur le soutien à l'Otan et à la relation transatlantique. La forte critique sur le partage du fardeau financier de l'Alliance est un thème récurrent depuis des années de la part des Américains qui estiment, non sans raison, que les dépenses militaires sont trop déséquilibrées entre les Etats-Unis et les autres alliés. Les choses évoluent aujourd'hui.

Européens et Canadiens font-ils assez pour leur défense ?

Les Américains demandent aux Alliés de respecter l'objectif qu'ils se sont assignés eux-mêmes lors du sommet de 2014 à [Newport, au pays de Galles](#) , c'est-à-dire de parvenir à 2 % de leur PIB consacré à la défense en 2024 - dont 20 % pour l'investissement dans de nouveaux matériels et à la recherche et développement.

Aujourd'hui, le tableau est contrasté : d'un côté, tous les Alliés ont augmenté leur effort de défense. Canadiens et Européens ont au total dépensé 87 milliards d'euros de plus. En 2018, huit alliés (1) consacreront au moins 2 % de leur PIB à la défense, contre trois il y a quatre ans. Dix-huit ont annoncé qu'ils atteindront cet objectif en 2024 ou peu après. La France s'y est, pour sa part, engagée pour 2025.

De l'autre côté, il est vrai qu'un certain nombre de pays sont encore un peu en retrait et n'ont pas pris d'engagement clair pour parvenir aux 2 % en 2024, même s'ils augmentent leur effort. C'est un peu un débat sur le verre à moitié plein ou à moitié vide.

Donald Trump accuse surtout l'Allemagne ?

L'Allemagne s'est engagée fermement à parvenir à 1,5 % de son PIB en 2024. Ce qui constitue une augmentation déjà significative de ses dépenses pour une grosse économie. Parviendra-t-elle à 2 % dans un avenir rapproché ? Politiquement, c'est encore en discussion au sein de la coalition et du Bundestag. Techniquement, l'Allemagne, je pense, peut et doit y arriver car l'argument de dire « nous sommes un pays trop riche » n'est pas recevable alors que des pays plus pauvres font cet effort. Cela sera sans doute étalé dans le temps.

Pourquoi 2 % ?

Cet objectif existe depuis longtemps mais il est devenu politiquement très engageant depuis 2014 avec la promesse faite au sommet du pays de Galles. C'est un chiffre raisonnable si l'on compare à la période de la guerre froide où la plupart des pays de l'Otan étaient plutôt entre 3 % et 4 % du PIB, ou aux dépenses d'autres puissances majeures. Ce n'est pas une course frénétique aux armements mais une norme cohérente avec un environnement stratégique incertain et dégradé.

L'Europe de la défense est-elle concurrente de l'Otan ?

Ce débat est aujourd'hui largement dépassé. [L'Europe de la défense](#) et l'Alliance atlantique doivent être complémentaires. Si l'Otan plaide bien sûr pour éviter les duplications inutiles et assurer la meilleure coordination possible, les décisions récentes de l'Union européenne pour renforcer l'Europe de la défense sont bienvenues et utiles avec la mise en oeuvre de la coopération structurée permanente, et surtout avec des investissements dans le prochain cadre budgétaire européen 2021-2027 dans deux domaines importants vu de l'Otan : 6,5 milliards d'euros pour des infrastructures liées à la « mobilité militaire » et la création du Fonds européen de défense doté de 13 milliards d'euros. Certes, tout cela représente 1 % des dépenses de défense en Europe, mais cela aide à faire de l'Union européenne un acteur de la scène stratégique avec lequel l'Otan travaille dans un nombre croissant de domaines. Les relations entre les deux organisations sont denses et n'ont d'ailleurs sans doute jamais été aussi bonnes.

Comment voyez-vous les relations avec la Russie ?

Depuis deux ans, l'Otan mène une double approche : d'une part, de dissuasion et de défense avec la consolidation du flanc oriental de l'Alliance grâce à une présence avancée, légère, de quatre bataillons dans les trois pays Baltes et en Pologne, et un renforcement de ses structures de commandement ; et, d'autre part, de dialogue. Depuis 2016, le conseil Otan-Russie (COR) s'est réuni sept fois. La rencontre du 16 juillet, à Helsinki, entre les présidents Poutine et Trump s'inscrit ainsi dans les échanges normaux et réguliers entre les leaders de l'Alliance et la Russie.

La menace terroriste est-elle un autre sujet de préoccupation ?

L'Otan est engagée dans la défense collective. C'est notre « coeur de métier ». Ce qui est nécessaire face à l'attitude russe des dernières années, comme en Ukraine avec l'annexion illégale de la Crimée.

Mais elle l'est aussi dans la lutte contre le terrorisme. Plus de 16.000 soldats sous le drapeau Otan sont déployés en Afghanistan pour aider et soutenir l'armée afghane. L'organisation prépare, en outre, une mission d'entraînement en Irak. Ce qui est une contribution à la lutte contre Daech.

La Turquie pose-t-elle un problème pour l'Alliance ?

La Turquie est un allié majeur et toujours actif, depuis 1952, dans nos débats. Elle est confrontée à des défis de sécurité exceptionnels du fait de sa situation stratégique et de la menace terroriste. La situation dans le nord de la Syrie a pu donner lieu à quelques tensions. Actuellement, il y a cependant une feuille de route américano-turque sur la Syrie, et les tensions et les incompréhensions sont moins perceptibles.

(1) Etats-Unis, Royaume-Uni et Grèce, initialement, plus Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, Roumanie.

Jacques Hubert-Rodier

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

CAP **IDF**

LE MOIS DE
MARS



PAGE 25
**TONY
ESTANGUET**
PRÉSIDENT
DE PARIS
2024

DOSSIER
LES JOUÉS D'ÉPREUVE
N° 4

64